

ANNEXE n°10 DOSSIER ACCIDENT – ELEVE

Déclaration d'accident établie	le :			
à envoyer par la voie hiérarchique nécessité.	ue dans la semaine qui suit les faits en cas d'hospitalisation de l'enfant ou de			
Ecole: Adresse: Code postal : Ville :				
Nom et prénom de la victime.				
Date de naissance et classe				
Nom et adresse du médecin qui a examiné l'élève *				
* joindre le certificat médical ir	nitial indiquant avec précision le dommage corporel constaté.			
Renseignements concernant la victime				
L'élève est-il couvert par une assurance individuelle ?				
Indiquer le nom et l'adresse de la compagnie d'assurance				



DOSSIER ACCIDENT – ELEVE

Rapport de l'enseignant responsable de l'activité ou de la surveillance				
Nom et qualité de l'enseignant chargé de la surveillance ou de l'activité				
Jour, heure, lieu de l'accident:				
L'accident a-t-il été causé par un tiers? Si oui, nom, adresse, profession du tiers. Celui-ci est-il assuré en responsabilité civile? (Nom et adresse de la compagnie d'assurance)				
Compte rendu de l'enseignant indiquant avec précision les causes et les circonstances de l'accident				
Place de l'enseignant au moment de l'accident				
L'enseignant a-t-il vu l'accident se produire?				
La victime pratiquait-elle un exercice prévu aux programmes?				
L'élève a-t-il été soigné immédiatement?				
Par qui?				
Où a-t-il été conduit ? Par qui?				
L'accident a-t-il été causé par un état défectueux apparent des installations, du local, du terrain?				
Qui est propriétaire des installations, du local, du terrain?				

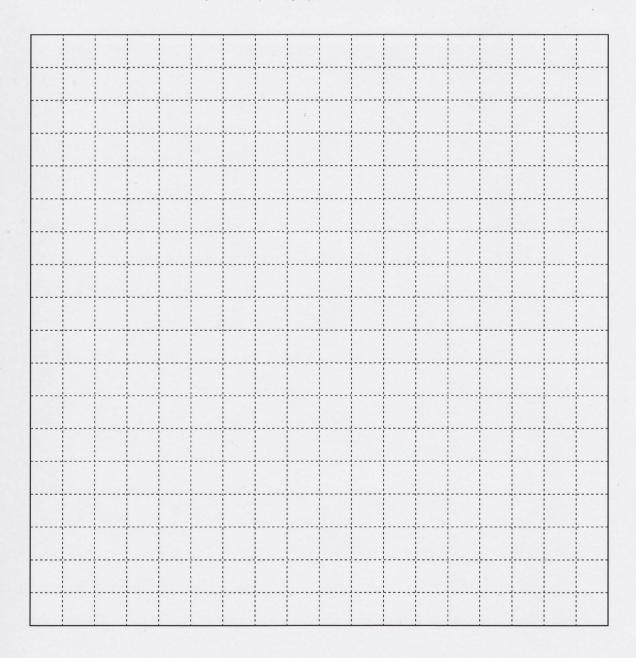


DOSSIER ACCIDENT - ELEVE

Croquis à dresser ci après en indiquant :

La disposition générale des lieux, le lieu de l'accident, la place de l'enseignant, de la victime, de l'auteur éventuel de l'accident, des témoins.

Joindre éventuellement une ou plusieurs photographies des lieux.





DOSSIER ACCIDENT - ELEVE

Témoignages :

Peut être témoin quiconque a vu l'accident se produire, à l'exception de la personne chargée de la surveillance. Les témoignages doivent être rédigés, signés et écrits par les témoins eux-mêmes et porter mention de leurs nom, prénom, qualité (enseignant, A.T.S.E.M., élève, parent...). Ils doivent contribuer à cerner les circonstances de l'accident. Ils sont joints au dossier.

Α

le

Signature du Directeur

Conclusions de l'inspecteur de l'Education Nationale :				
A	le	Signature		